DLP 15-4-86048680

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

I.S.S.N. : 0758-2374

Avertissements agricoles



BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES DE

BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ

SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD · B.P. 194 · 21206 BEAUNE CÉDEX

ABONNEMENT ANNUEL : 120 F · Régisseur Recettes D.R.A.F. CCP DIJON

☎ 80.22.19.38

ÉDITION GRANDES CULTURES

Bulletin n° 6 - 26 mars 1986

CEREALES

- désherbage : *à réaliser dès que possible*

COLZA

- Charançon de la tige : *des traitements sont à envisager*
- Cylindrosporiose : *à surveiller, symptômes plus fréquents*

BLE - ORGE D'HIVER

Des déchaussements et quelques pertes de plants sont parfois observés, surtout sur orge.
Mais les conséquences du froid de février sont surtout sensibles au niveau du retard végétatif des cultures. Les stades reflètent encore l'échelonnement des levées et sont variables en tous secteurs.
Les levées précoces ont atteint 3-4 talles, les levées tardives sont encore à 2-3 feuilles. Le stade 3 feuilles-1 talle est le plus fréquent.

Les apports d'azote ont pu s'effectuer dans l'ensemble en conditions satisfaisantes.

DESHERBAGE

- Avec le redémarrage de la végétation, le désherbage devient la première préoccupation. On se reportera à notre bulletin n° 3 du 28 février.

- **Rectificatif** : dans le tableau "antigraminées" du bulletin du 28/02, il convient de lire, pour les stades des céréales, "épi 1 cm" au lieu de "épiaison" et "1-2 noeuds" au lieu de "2 noeuds".

MOSAIQUE JAUNE DES ORGES D'HIVER ET ESCOURGEONS

GENERALITES :

Cette maladie à virus, transmise par un champignon du sol, Polymyxa graminis, peut entraîner des pertes de rendement importantes en cas de forte attaque.

aspect mosaïque visible en transparence



Parties à observer



P./44

Imprimerie de la Station BOURGOGNE · FRANCHE-COMTÉ · Directeur Gérant : J. SONDEY N° du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : 1700 AD

- Les symptômes se présentent sous la forme de petites plages décolorées touchant les jeunes feuilles, bien visibles par transparence. Ils disparaissent avec le relèvement des températures (au-dessus de 15°C). La maladie apparait généralement dans une parcelle sous forme de "ronds" jaunis qui s'élargissent d'année en année.

- La lutte est essentiellement agronomique. On évitera le retour fréquent d'orges sensibles.
  Le transport de terre par le matériel est un élément de contamination de parcelle à parcelle.
  Dans les parcelles contaminées, quelques variétés tolérantes permettent d'éviter de fortes pertes de rendement.

  - Variétés sensibles : Plaisant, Illia, Panda, Eldorado, Smash, Barberousse, Capri. Gerbel, Mogador, Robur.
  - Variétés tolérantes : Diana, Sonate, Néger, Birgit, Franka, Gallion, Hexa, Ogra.

SITUATION :

- En Bourgogne et Franche-Comté, au cours des dernières années, la maladie a été observée localement en divers secteurs :
  Yonne : Tonnerrois, Avallonnais, Auxerrois et Sénonais.
  Côte-d'Or : Nord de Dijon, Auxois, Chatillonnais.
  Nièvre : Secteur de Clamecy
  Jura : Secteur limité en bordure de Saône-et-Loire.

- Actuellement, des symptômes sont apparus localement au Nord de Dijon et en Chatillonnais. Il convient donc, dans les secteurs concernés, de surveiller les parcelles pour déceler la présence éventuelle de la maladie avant disparition des symptômes.

MAIS

On trouvera ci-joint un dépliant SPV-AGPM relatif à la protection des cultures de maïs. Il convient de conserver ce document auquel il sera fait référence en cours de campagne.

COLZA

La reprise de végétation est commencée dans pratiquement toutes les situations : Quelques exceptions sont constituées par les parcelles qui n'ont pas encore reçu d'azote pour différentes raisons (difficultés de passage ; doute quant au maintien du colza). Les conditions météorologiques actuelles et à moyenne échéance ne sont pas favorables à une évolution rapide des cultures.

CHARANCONS DE LA TIGE

SITUATION - PREVISION :

- Les premières arrivées de Charançons ont eu lieu dans le Nord de l'Yonne (Jovinien Sénonais) depuis le 22 mars.
  De nouvelles captures dans d'autres postes de la Circonscription à la même date.

- La période de ponte va débuter dans le Nord de l'Yonne vers le début du mois d'avril. Elle commence actuellement dans le reste de la Circonscription.

PRECONISATIONS :

- Des applications insecticides sont à prévoir dès que possible en fonction surtout des conditions météorologiques et aussi du redémarrage de la végétation.
  Dans le Nord de l'Yonne, il est possible de ne réaliser ces traitements qu'au début de la semaine prochaine.

- **Rectificatif** au bulletin n° 5 du 19/3/86
  La spécialité Fastac *(alphaméthrine)* s'utilise à 0,15 l/ha et non pas 0,5 l/ha.

.../..

—— CYLINDROSPORIOSE

SITUATION ACTUELLE :

Sur la variété Jet Neuf, les symptômes de cette maladie sont plus fréquemment observés, mais l'intensité des attaques est toujours faible. Ils sont situés sur des feuilles externes ou intermédiaires et leur identification est difficile à réaliser au champ ; il est nécessaire d'utiliser la technique du sac plastique.

PRECONISATIONS :

Sur la variété Jef Neuf en présence de symptômes certains de Cylindrosporiose, réaliser une intervention fongicide avec l'une des spécialités suivantes : Benlate 1,0 l/ha ; Spécialité à base de *carbendazime* à 500 g de matière active/ha ; Sportak MZ 1 l + 3,5 l par ha ; Sportak PF 1,5 l/ha.
(Se reporter à la fiche couleur "stratégie de lutte contre les maladies du colza" diffusée avec le bulletin n° 4 du 13/03.
Il est possible de faire un traitement mixte insecticide-fongicide.

* * * *

LUTTE CONTRE LE PIETIN - VERSE DES CEREALES EN 1986

QUELLES SONT LES PARCELLES CONCERNEES PAR LE PIETIN-VERSE ?

Les risques de dégâts dûs à *Pseudocercosporella herpotricoïdes*, agent du piétin-verse sont élevés si :

- le semis est précoce, la culture est dense, la fin de l'automne et le début de l'hiver sont humides et doux, la variété est sensible à ce parasite,

- 20 % des talles sont atteintes de piétin-verse en début montaison.

Les dégâts les plus importants sont le plus souvent reliés à un développement précoce dupiétin-verse (visibles sur céréales dès le début montaison). Par contre, les attaques tardives dites de "printemps" (visibles seulement fin montaison, début épiaison) n'ont eu jusqu'à maintenant, qu'une incidence limitée sur les rendements.

QUELLES SONT LES PARCELLES CONCERNEES PAR LA RESISTANCE AUX BENZIMIDAZOLES ET THIOPHANATES ?

Il est naturellement impossible de connaître la situation de chaque parcelle vis-à-vis de la résistance aux benzimidazoles et thiophanates. Cependant, les parcelles à risque sont celles :

- où des pertes d'efficacité visuelle des benzimidazoles et thiophanates ont été observées les années passées,

- où les cultures de blé ou d'orge d'hiver reviennent fréquemment et si elles se situent dans un environnement ayant fréquemment reçu des benzimidazoles et thiophanates au cours des campagnes passées. Ce type de parcelles se situe principalement dans la moitié Nord de la France. En 1985, des souches résistantes ont été détectées en Bretagne, dans l'Est (Bas-Rhin), en Auvergne et dans le Poitou.

P.../4.5

COMMENT TRAITER EN 1986 ?

En toutes situations, l'intervention doit se faire dès qu'une talle sur cinq est atteinte au niveau des gaines, juste avant le passage du champignon sur la tige et au plus tard lorsque la culture atteint le stade "deuxième noeud".

Dans les parcelles présentant un risque de résistance aux benzimidazoles et thiophanates, la lutte contre le piétin-verse doit être menée avec des spécialités à base de prochloraz ou de flusilazole et autorisées à la vente à la date du 15 janvier 1986 (1).

- Sportak 45 à 1,66 l/ha
- Sportak PF à 1,5 l/ha
- Sportak MZ à 1,33 + 4,7 l/ha
- Punch C à 1,2 l/ha

Pour les parcelles non concernées par la résistance, les benzimidazoles et thiophanates, seuls ou associés à d'autres matières actives sont utilisables.

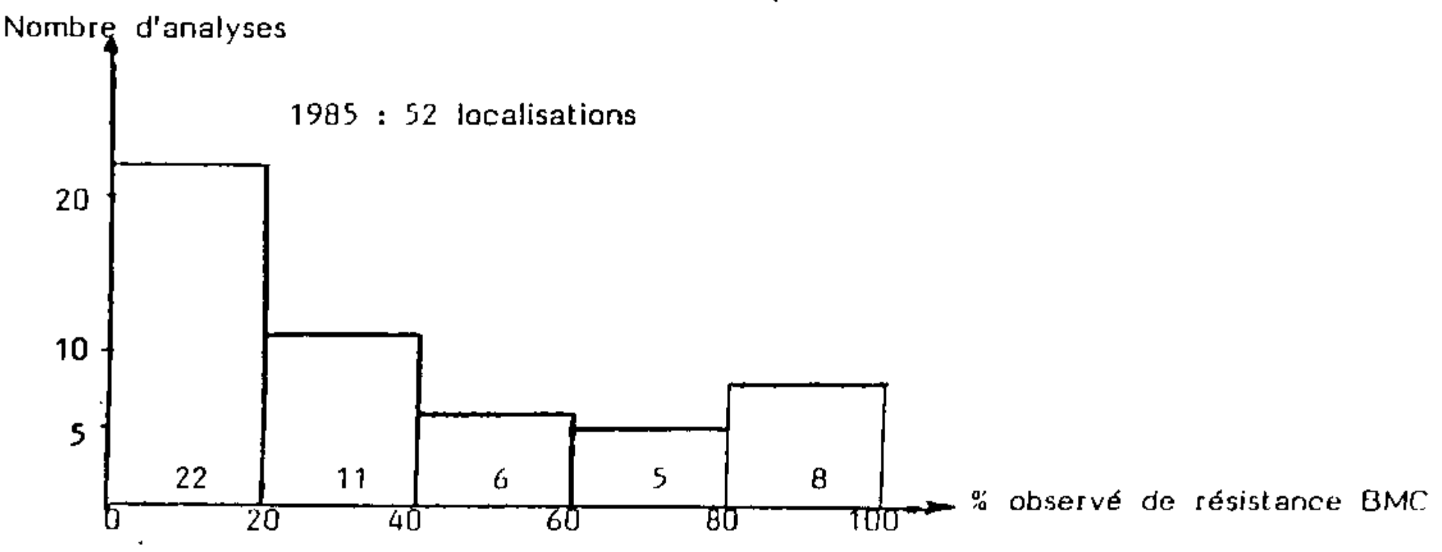
(1) Le Nustar 40 EC a également reçu une autorisation de vente à la dose de 0,75 l/ha mais n'est pas commercialisé pour cet usage.

(Note Nationale établie par le SPV, l'ITCF et l'INRA - janvier 86)

* * * *

SITUATION REGIONALE

Les tests de résistance du piétin-verse aux BMC, réalisés en 1984 et 1985 au laboratoire de Beaune, ont révélé dans l'ensemble une situation de résistance nulle à moyenne avec un certain nombre de cas de résistance importante.



Le nombre d'analyses réalisées n'apporte qu'une indication assez grossière sur l'ensemble des régions Bourgogne et franche-Comté. Un échantillonnage plus important n'a pu être réalisé que pour le Nord de l'Yonne.

D'une façon générale, les parcelles retenues représentent assez largement les situations les plus exposées au risque de résistance.

Compte tenu des caractéristiques de la maladie, le problème est à raisonner au niveau local : exploitation, voire parcelle et environnement immédiat.

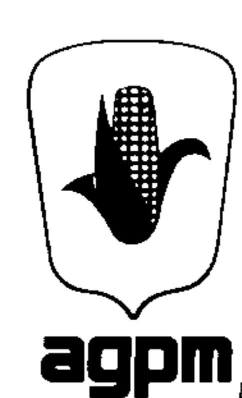
L'importance du taux de résistance observé apparait en relation avec le niveau d'intensification des cultures, en particulier avec le nombre de traitements BMC appliqués sur les parcelles. Cependant, un niveau moyen de résistance est parfois noté après un nombre de 4 ou 5 BMC au cours des dernières années.

En tout état de cause, les BMC, qui restent parmi les plus efficaces en situation de non résistance, conservent leur intérêt dans de nombreuses situations pour la présente campagne, notamment en secteurs où l'intensification est moins marquée, avec des rotations pailles espacées et en sol non favorisant à l'égard du Piétin.

*

* *





agpm

PROTECTION DES CULTURES DE MAÏS

Lutte contre les ravageurs

Ministère de l'Agriculture
Service de la Protection des Végétaux
175, rue du Chevaleret, 75013 Paris

Association Générale des Producteurs de Maïs
122, Boulevard Tourasse, 64000 Pau

Avec la collaboration de l'ACTA et de l'INRA

Désinfection du sol

Matière active	Dose P.C. par ha	Produit commercial	taupin	scutigerelle	oscinie	Observations
EN PLEIN						
Lindane	1,5 kg m.a.	***Nombreux***	■			8-10 j. avant le semis
Chlorpyriphos-éthyl + Lindane	5 kg	**Kregan Lorsban L 16**	■			pré-semis incorporé
Parathion éthyl	600 g m.a.	***Nombreux***	■			
EN LOCALISATION						
Aldicarbe + Lindane	15 kg	**Témik M**				Autorisé sur nématodes
Bendiocarde	10 kg	**Garvox 3 G**	■			
Benfuracarbe	12 kg	**Oncol 5 G**				
Carbofuran	12 kg	**Curater**	■			
Carbosulfan	10 kg	**Marshal 5 G**				Meilleure efficacité à 12kg
Chlorméphos	6 kg	**Dotan**	■			
Chlorpyriphos-éthyl	10 kg	**Dursban 5 G**	■			
Fonofos	7 kg	**Dyfonate 5 G**				
Fonofos + Lindane	6 kg	**Folane**		*		
Furathiocarbe	12 kg	**Deltanet**	■			
Phoxime	25 kg	**Volaton 5**	■			
Terbuphos	8 kg	**Counter plus**	■	■		

Noctuelles terricoles

• **Pulvérisation :** lutte délicate. Conditions indispensables à la réussite : traiter au crépuscule avec au moins 800 l d'eau/ha.

• **Appâts :** application difficile et résultats irréguliers. Fabriqués parfois avec du son et alors employés à 50 kg/ha.

Matière active	Pulvérisation		Appâts ou granulés	
	Produit commercial	Dose P.C./ha	Produit commercial	Dose P.C.
Acéphate	**Orthene 50**	1,8 kg	**Orthene 50**	4,8 g/kg de son
Carbaryl			**Sevin appât**	30 kg/ha
Chlorpyriphos			**Dursban appât**	50 kg/ha
Cyperméthrine	***Nombreux***	30 g m.a./ha	***Nombreux***	0,3 g m.a./ /kg de son
Deltaméthrine	**Decis CE**	0,3 l		
Endosulfan			**Thiodan 35 CE**	6 ml/kg de son
Endosulfan + Parathion			**Drifène AP Ekadrine**	8 ml/kg de son
Lindane			***Nombreux : . pour les appâts au son . pour les appâts prêt à l'emploi***	4 g m.a./kg de son 30 à 50 kg/ha
Perméthrine	**Ambush Perthrine**	0,2 l	**Ambush Perthrine**	2 ml/kg de son
Phoxime			**Volaton 5**	75 kg/ha

Légende générale :

■ bon — □ moyen — * à confirmer
■ insuffisant — i irrégulier — ● manque d'information

Sauf indication contraire, les doses sont exprimées en P.C./ha

Pyrale

Formulation	Matière active	Produit commercial	Dose P.C./ha	Efficacité
Granulés	*Bacillus thurengiensis*	**Bactospeine** (1)	30 kg	
	Chlorpyriphos – éthyl	**Dursban 1,5 G**	25 kg	■
	Cyperméthrine	**Ripcord G, Sherpa 2 G**	25 kg	■
	Deltaméthrine	**Décis MG2**	25 kg	■
	Fenitrothion	**Dotix**	25 kg	■
	Parathion éthyl	**Kriss 2,5 G**	25 kg	■
	Perméthrine	**Granador, Perthrine MG**	25 kg	■
	Phoxime	**Volaton 2,5 G, Volaton 5**	25 kg	■
	Profénofos	**Pizirol super 3 G**	25 kg	■
Liquides (2)	*Alphaméthrine*	**Fastac**	0,6 l	■
	Cyperméthrine	***Nombreux***	75 g ma/ha	■
	Deltaméthrine	**Decis CE** (3)	0,8 l	■
	Fenvalérate	**Sumicidin 10** (4)	1,5 l	

(1) Produit biologique — (2) Risque de pullulation de pucerons — (3) 0,8 l en traitement précoce, 0,5 l en traitement classique — (4) Bonne efficacité s'il est appliqué à l'époque optimale.

Pucerons

Sur maïs développé, lutte difficile à mettre en œuvre. Ne pas utiliser avec des mouillants.

Matière active	Produit commercial	Efficacité sur Métopolophium	Efficacité sur Rhopalosiphum
Alphaméthrine	**Fastac**	■	●
Bromophos	**Nexion 25, Rhodianex**		●
Deltaméthrine	**Decis CE**	■	●
Endosulfan	**Thiodan 35 CE**	●	●
Ethiophencarbe + Oxydéméton-éthyl	**Cronéton MR risque de phytotoxicité (1)**	● (1)	● (1)
Fenvalerate	**Sumicidin 10**	■	●
Phosalone	**Zolone FLO, Azofène FLO**	●	●
Pyrimicarbe	**Pirimor G faible rémanence (2)**	■	■
Endosulfan + Thiométon	**Serk**	●	●

La **dose** est fonction du stade du maïs.
Pour un choix adapté consultez l'A.G.P.M. ou le S.P.V.

Sésamie

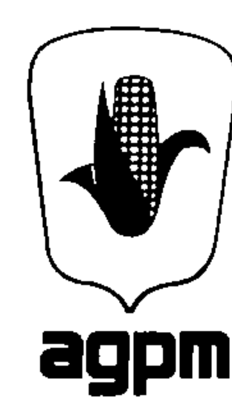
Les produits suivants peuvent être préconisés (essais AGPM-SPV).

Matière active	Produit commercial	Dose/ P.C./ha	Efficacité	Observations
1er VOL				
Diflubenzuron	**Dimilin**	0,5 kg	■	2 applications nécessaires
Fenvalérate	**Sumicidin 10**	0,75 l	■	
2e VOL				
Diflubenzuron	**Dimilin**	0,5 kg		1 seule application
Fenvalérate	**Sumicidin 10**	1,5 l	■	
Perméthrine	**Perthrine MG**	25 kg	■	

Dates d'application : selon Avertissements Agricoles

Edition 1986





PROTECTION DES CULTURES DE MAÏS

Lutte contre les mauvaises herbes

Ministère de l'Agriculture
Service de la Protection des Végétaux
175, rue du Chevaleret, 75013 Paris

Association Générale des Producteurs de Maïs
122, Boulevard Tourasse, 64000 Pau

Avec la collaboration de l'ACTA et de l'INRA

Désherbage avant la levée du maïs

La dose de produit à appliquer varie selon la teneur en matière organique du sol. Pour les produits appliqués en post-semis, l'efficacité du traitement ne sera bonne que si la pluviométrie est suffisante.

Matière active	Produit commercial	Dose P.C./ha	Epoque de traitement: pré-semis	Epoque de traitement: post-semis pré-levée	Efficacité sur les graminées estivales: panics	sétaire	digitaire	Efficacité sur dicot. sensibles à l'atrazine	Action secondaire sur dicotylédones résistances aux triazines: amarante	morelle	chénopode	renouées
Alachlore	**Lasso 15 granulé** **Lasso** (1)	17 à 30 kg 4 à 7 l.										
Alachlore + Atrazine	**Lasso GD liquide** **Lasso GD**	6 à 10 l. 25 à 40 kg										
Atrazine	***Nombreux***	1000/1500 g m.a./ha										
Atrazine + Cyanazine	**Bellater extra fluide** (2)	3 à 7 l.										
Butraline + Atrazine	**Amexine p.m.** (2)	5 à 6 kg										●
EPTC	**Capsolane** (3)	8 à 14 l.	(4)									
Ethalfluraline + Atrazine	**Maïzor** (2) (5)	5 à 6 kg							●			
Métolachlor	**Duelor**	2 à 3 l.										
Métolachlor + Atrazine	**Primextra autosuspensible** **Primextra 15 microsec**	4,5 à 10 l. 15 à 33 kg										
Simazine + Atrazine	***Nombreux*** (2)	3 à 7 l.										
Pendiméthalin + Atrazine	**Tazastomp C** (2) (5)	4 à 5 kg										
Butilate	**Sutan** (2) (6)	5 à 7 l.							●	●	●	●

Observations

(1) ajouter de l'atrazine à sa dose habituelle pour détruire les dicotylédones.

(2) inefficace si plus de 5 % de matière organique.

(3) freine le développement des vivaces, déconseillé sur productions de semences.

(4) incorporer profondément le jour du traitement. Efficacité liée à la qualité de l'incorporation.

(5) risque de phytotoxicité particulièrement en sol caillouteux, filtrant et semis mal recouvert.

(6) incorporation immédiate. A 10-15 l., efficace sur certaines vivaces (souchet, sorgho, d'Alep).

Désherbage après la levée

Complément nécessaire à un traitement de pré-lévée

• **Dicotylédones résistantes aux triazines**

Matière active	Produit commercial	Dose P.C./ha	Stade du maïs à ne pas dépasser (risque de phyto)	Efficacité sur adventices résistantes et stade optimum des adventices: Morelle	Chenopode	Amaranthe	Renouée
Bentazone + huile	**Basagran + huile**	3 l. + 3 l.	—	2 à 5 f	2 à 5 f	1 à 3 f	2 à 4 f
Bentazone + Atrazine	**Laddok**	4 l.	—	2 à 5 f	2 à 5 f	2 à 5 f	2 à 4 f
Bromophénoxime	**Dicoprime**	2 l.	8 f	2 à 5 f	2 à 5 f		2 à 3 f
Bromoxynil ester	**Buctril** (1) (2)	1,5 l.	6 f	1 à 8 f	1 à 8 f		1 à 5 f
Bromoxynil phénol	**Litarol M, Merit, Sabre** (2)	2 - 4 l.	8 f	2 à 8 f	2 à 8 f	2 à 5 f(3)	2 à 5 f(3)
Dinoterbe	**Herbogil** (4)	3 l.	4 f	2 à 5 f	2 à 5 f		2 à 3 f
Pyridate	**Lentagran**	2 kg	—	2 à 12 f	2 à 8 f	2 à 10 f	
Pyridate + Clopyralid	**Pyron**	1,5 l	—	2 à 12 f	2 à 8 f	2 à 10 f	

f : feuilles — (1) Sur adventices jeunes 1 l./ha — (2) Après le 01.7 ne pas dépasser le stade 6 feuilles — (3) De 6 à 8 feuilles apporter 3 litres — (4) Utilisable à 6 l /ha associé à la dose habituelle d'atrazine en post-semis pré-levée du maïs dans les régions à printemps pluvieux sur chenopode et morelle.

• **Graminées estivales mal contrôlées en pré-levée**

Stade	Traitement
Levée à 5 feuilles du maïs	**Traitement en plein** - *Atrazine + huile* (4 l. + 5 l.) Peu efficace sur digitaires. - *Atrazine + lentagran* (2l. + 2 kg) sur graminées au stade 2 feuilles.
40 à 50 cm du maïs	**Traitement en dirigé** - *Amétryne + huile* (2,5 l. + 5 l.) - *Terbutryne + huile* (4 l. + 5 l.) - *Paraquat* (3 l.) Seul recours en cas de graminées résistantes aux triazines

• **Plantes vivaces**

Matière active	Produit commercial	Dose P.C./ha et stade d'application	Adventices
Atrazine + huile	***Nombreux***	4 l. + 5 l. de la levée au stade 5 f du maïs	Chiendent rampant
Clopyralid + huile	**Lontrel SF 100 + huile**	1,5 l. + 3 l. post-levée des adventices	Chardon, Laiteron, Renouées
2,4 - D	***Nombreux*** (1) (2)	0.7 l. à 1 l. de m.a./ha	Liseron, Chardon

Observations

(1) Traitement en dirigé
(2) En cas de fortes infestations ou de levée précoce des liserons, traiter en plein au stade 4 f du maïs à 250 g m.a. (ni atrazine ni huile ou autre produit). Ce produit peut provoquer de gros dégâts sur le maïs (printemps trop froid, trop chaud).

Légende générale : ■ bon □ moyen ■ insuffisant □ traitement possible [●] manque d'information ■ ou ◩ irrégulier [*] à confirmer

Edition 1986

Réalisation Infocompo Pau